



N°243 - événements de février 2016

Intervention

Le mois de février a été relativement calme du point de vue des urgences opérationnelles.

L'astreinte du Cedre a été sollicitée pour divers avis et informations ayant trait, par exemple, à l'origine possible d'irisations à proximité d'une installation industrielle à Saint-Pierre-et-Miquelon et d'arrivages diffus de paraffine en baie de Bourgneuf.

Au chapitre des exercices, on mentionnera la participation du Cedre à l'exercice **POLMAR**-Terre Guadeloupe dont le scénario prévoyait l'arrivée de nappes d'hydrocarbures à Pointe-à-Pitre, avec un soutien à distance via le PC intervention du Cedre à Brest et, sur place, avec un ingénieur présent sur le chantier.

En bref

Agenda

► **ADRIASPILLCON** du 10 au 12 mai 2016, Opatija, Croatie.

► **Brest 2016 : événement nautique** du 13 au 19 juillet 2016.

► **Sea Tech Week** du 10 au 14 octobre 2016, Quartz Congress Centre, Brest.

Publications

Une mise à jour du guide "Traitement aux dispersants des nappes de pétrole en mer" publié en 2005, est disponible sur notre [site Internet](#). Version électronique uniquement.

21e Journée d'information du Cedre

"L'implication des volontaires dans la lutte antipollution"

20 avril 2016 à Paris la Défense.

Réservez dès aujourd'hui !

[Programme provisoire](#) et [bulletin d'inscription](#)

Lors de cette journée d'information, nous allons rassembler un panel varié de partenaires français et étrangers qui viendront partager leurs expériences, leurs témoignages, leurs difficultés et ouvrir le débat autour du paradoxe : l'aide d'hommes et de femmes de bonne volonté face à la capacité d'un management efficace.

Changement de directeur au Cedre

Le 1er mars, Gilbert Le Lann quitte les fonctions de directeur du Cedre qu'il occupe depuis 8 ans. Son successeur est **Stéphane Doll** qui, après une première partie de carrière au sein de la Marine nationale, quitte le groupe Piriou, spécialisé dans la construction et la réparation navale de navires de taille moyenne, pour rejoindre le Cedre avec lequel il a eu des échanges réguliers dans le passé dans le cadre des fonctions qu'il a occupées au **CEPPOL** entre 2002 et 2006.

Visite au Cedre

Le 10 février, le vice-amiral Silva Ribeiro, directeur général de l'autorité maritime et de commandement général de la police maritime du Portugal (DGAM), et le vice-amiral d'escadre de Oliveira, Préfet Maritime de l'Atlantique, se sont rendus au Cedre pour une présentation de l'association, de ses moyens et de ses missions. Ils ont également visité les installations techniques. Cette visite s'inscrivait dans le cadre plus large d'une présentation de l'Action de l'État en Mer telle qu'elle est organisée en France et de rencontres avec certains de ses acteurs.

Participation au Blue Day

Le jeudi 25 février, le Cedre a participé au *Blue Day* du domaine "Ports, Infrastructures et Transport Maritime", organisé par le Pôle Mer Bretagne Atlantique, dans les locaux de la *Brittany Ferries* sur le port de Roscoff. Cette demi-journée de conférences thématiques intitulée "Le port aménageur et acteur de sa logistique" s'est articulée autour de diverses présentations, toutes riches en échanges et en discussions. Au programme, actualités du Pôle, intervention de la Brittany Ferries, intervention du Grand Port Maritime de Nantes Saint-Nazaire, présentation et visite guidée du port de Roscoff par le représentant de la **CCI**.

Visite de la société belge TPS

Le 26, deux représentants de la société TPS (*Thermal Processing Solutions & Technologies SA*) basée en Belgique et spécialisée dans la désorption thermique sont venus au Cedre. Ils ont présenté la technologie de traitement de sols pollués développée par leur société et appliquée, depuis peu, dans le monde pétrolier. Cette technique de chauffage des sols (*in* ou *ex situ*) au moyen de brûleurs au gaz / propane / diesel repose sur un principe de conduction, vaporisation, extraction et collecte en surface des polluants (hydrocarbures ou organiques) piégés dans le sol. Ces derniers sont ainsi récupérés et éventuellement recyclés comme combustible ou produit liquide. Plus d'informations dans la rubrique documentation de leur [site internet](#).

Formation au Maroc

Pour répondre à une sollicitation de *Vivo Energy Maroc* qui souhaitait une session de formation à la lutte antipollution de type OMI 2, un ingénieur du Cedre a accompagné un formateur de l'OSRL du 14 au 19 février, au port de Mohammédia. À cette occasion, les présentations de l'OSRL ont été traduites en français de manière à s'adapter pleinement au client. Une visite organisée par le Commandant du port pétrolier de Mohammédia ainsi que du stock de matériels antipollution géré par l'ANP (Agence Nationale des Ports) a également été programmée au cours de la semaine.

Formation pour la SARP OUEST

Du 16 au 18 février, le Cedre a accueilli pour trois jours de formation pratique une délégation de 5 personnes de la société SARP Ouest / VEOLIA. Cette formation avait pour objectif de former les participants aux techniques de lutte sur le plan d'eau et sur le littoral et à l'optimisation de leurs solutions de pompage et de nettoyage.

Formation et exercice POLMAR-Terre Guadeloupe

La Direction de la Mer, le Centre Interdépartemental de stockage et d'Intervention POLMAR de Guadeloupe et des îles du Nord (CISIPG) ont organisé un exercice Orsec POLMAR-Terre qui s'est déroulé à la marina de Pointe-à-Pitre du 23 au 25 février. Les deux premiers jours ont été consacrés à la formation technique des intervenants (SDIS, Gendarmerie, représentants du Grand Port Maritime de la Guadeloupe - GPMG, de la marina, du Régiment du Service Militaire Adapté - RSMA, des communes du Gosier, Baie-Mahault, Port-Louis et Basse-Terre) qui a été assurée par le CEREMA, le Cedre et le CISIPG. Sur la base d'un scénario de déversement lié à un incident se produisant dans un stockage à terre, une nappe d'hydrocarbure lourd menaçait la marina de Pointe-à-Pitre. L'exercice a permis la mise en œuvre du matériel de lutte et principalement la validation du plan de pose du barrage de protection de la marina. Une cellule de crise a été montée à la Préfecture de Basse-Terre (SIDPC) et la Deal a été impliquée dans la logistique d'évacuation des déchets.

Réunion de lancement du projet européen MARINER

Deux représentants du Cedre ont participé le 23 février à Vigo, dans les locaux du CETMAR (*Centro Tecnológico del Mar*, Espagne), à la réunion de lancement du projet MARINER (*Enhancing HNS preparedness through training and exercising*). Financé par le mécanisme de protection civile de l'Union européenne (DG ECHO) et coordonné par le CETMAR, ce projet est d'une durée de 2 ans. Il implique également les partenaires espagnols INTECMAR (*Instituto tecnológico para el control del medio marino de Galicia*) et l'Université de Vigo, les partenaires portugais *Action Modulers – Consultoria de Segurança* et CIIMAR (*Centro Interdisciplinar de Investigação Marinha e Ambiental*) et un partenaire anglais, PHE (*Public Health England*). Le Cedre sera particulièrement impliqué dans la préparation de supports de cours et d'exercices ainsi que dans la conduite de formations-tests sur la lutte contre les déversements accidentels de substances nocives potentiellement dangereuses.

On parle de rejets illicites...

Le 8 février, la cour d'appel d'Aix-en-Provence a condamné l'armateur et le capitaine du *Carthage*, navire appartenant à la Compagnie Tunisienne de Navigation (CTN), pour pollution volontaire par hydrocarbure. Le rejet illicite avait été repéré de nuit, par infrarouge par un avion espagnol survolant les eaux françaises, en octobre 2009 en Méditerranée. Le capitaine s'est vu infliger une amende de 50 000 euros, sans prise en charge possible par l'armateur, et la CTN une amende de 500 000 euros. Jugeant la condamnation injuste, la CTN se pourvoit en cassation.

Le 24, un avion Falcon 50 de la Marine nationale repère une nappe d'hydrocarbure de 40 km de long sur 500 m de large dans le sillage du *Thisseas*, naviguant au sud-ouest de la pointe de Penmarc'h, à la limite de la ZEE. Le navire est aussitôt dérotté vers Brest par la Gendarmerie nationale. Après paiement de la caution de 500 000 euros par l'armateur, il quitte le port le 29 pour la Chine. Le capitaine et l'armateur sont poursuivis pour "atteinte grave à l'environnement" et comparaitront le 3 novembre prochain devant le tribunal correctionnel de Brest. Ils risquent jusqu'à 15 millions d'euros d'amende.